



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE LA MARNE

Association Loi 1901

Siège social : Ecole Primaire AY 2 - 13, rue du Docteur Grangé
51160 AY

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2008

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE LA MARNE

Association Loi 1901
Siège social : Ecole Primaire AY 2 - 13, rue du Docteur Grangé
51160 AY

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2008

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que l'intégralité des 302 comptes rendus financiers de coopératives scolaires et foyers coopératifs ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 302 sur 307 lors de l'exercice précédent) ;
- A l'actif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 1 612,49 €, le total des écarts débiteurs entre l'actif et le passif, constatés dans 3 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant, libellé "*erreurs débitrices*", est inclus dans le poste "*autres créances*". De même, au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 3 327,76 €, le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans un compte rendu financier comptabilisé; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé sur les comptes annuels, portant notamment sur les principes comptables et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que sur leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés pour émettre l'opinion ci-dessus.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 7 janvier 2009

AUDIT FRANCE

Commissaire aux comptes

Représenté par Hervé WILLI

Commissaire aux comptes



BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA MARNE (51)

ACTIF	31.08.2008			31.08.2007	PASSIF	31.08.2008	31.08.2007
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 877,86	1 700,27	177,59		Fonds associatif	56 748,35	46 996,07
Terrains					Report à nouveau	1 087 071,51	1 005 903,15
Constructions					Résultat de l'association	66 230,50	80 557,60
Installations et matériels d'activités	17 130,86	15 661,24	1 469,62	2 116,54	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	4 408,15	4 330,05	78,10	44,87	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	1 210 050,36	1 133 456,82
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	10 265,48	8 853,00
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	5 685,27	3 664,28
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 416,87	21 691,56	1 725,31	2 161,41	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	15 950,75	12 517,28
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	990,52		990,52	578,26	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés	640,00		640,00		Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	802,92		802,92		Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	2 679,20		2 679,20	1 763,34	Fournisseurs	3 856,78	3 824,09
Autres créances (dont erreurs débitrices)	24 128,49		24 128,49	25 918,22	Dettes fiscales et sociales	866,58	1 880,32
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE		55,80
Disponibilités	1 201 869,08		1 201 869,08	1 141 066,07	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	3 429,12	22 205,50
Charges constatées d'avance	1 318,07		1 318,07	2 452,51	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 232 428,28		1 232 428,28	1 171 778,40	TOTAL DETTES	8 152,48	27 965,71
TOTAL GENERAL	1 255 845,15	21 691,56	1 234 153,59	1 173 939,81	TOTAL GENERAL	1 234 153,59	1 173 939,81



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA MARNE (51)

COMPTE DE RESULTAT	2007/2008	2006/2007
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	281 202,75	286 138,62
Ventes de produits pour cessions	617 764,15	561 710,28
Prestations de service et animations	498 639,19	547 582,65
Subventions d'exploitation	565 341,09	461 392,49
Produits divers de gestion courante	545 745,87	522 883,45
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	3 479,01	525,78
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 512 172,06	2 380 233,27
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	409 521,17	386 126,67
Variation des stocks de fournitures à céder	-412,26	-30,95
Achats de fournitures administratives	1 239,16	1 050,21
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 579 991,97	1 482 603,23
Impôts et taxes	529,57	381,89
Salaires bruts	28 470,19	27 926,30
Charges sociales	9 235,49	9 853,34
Autres charges	365 869,34	345 194,54
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	99 015,96	91 642,10
Dotations aux provisions	1 412,48	532,00
Engagements à réaliser sur subventions affectées	5 500,00	3 664,28
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 500 373,07	2 348 943,61
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	11 798,99	31 289,66
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	36 580,05	29 943,32
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	36 580,05	29 943,32
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placeme		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	36 580,05	29 943,32
RESULTAT COURANT (I + II)	48 379,04	61 232,98
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	52 999,33	44 747,44
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	52 999,33	44 747,44
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	35 147,87	24 913,82
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		509,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	35 147,87	25 422,82
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	17 851,46	19 324,62
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	66 230,50	80 557,60

TOTAL DES PRODUITS

2 601 751,44

2 454 924,03

TOTAL DES CHARGES

2 535 520,94

2 374 366,43

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DE LA MARNE (51)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2008. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	1 234 153,59 €	1 173 939,81 €
Résultat de l'exercice :	66 230,50 €	80 557,60 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	302	307
dont coopératives et foyers agrégés :	302	302
dont coopératives et foyers non agrégés :	0	5
Nombre de coopérateurs :	26 436	26 161

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2007/2008 se situe dans la continuité de l'exercice précédent; à noter cependant que 100% des CRF ont été récupérés et agrégés en N contre 98,4% en N-1. Par ailleurs, on a assisté au cours de l'exercice à un accroissement des subventions perçues, des ventes de produits/productions pédagogiques, des produits financiers liés à la mutualisation des avoirs de l'association à une diminution des ressources liées aux animations/séjours pédagogiques.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,
- Le bénévolat des mandataires n'a pas été valorisé, faute de moyen fiable pour le recenser.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées mais sont peu significatives. Ces opérations concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	66 230,50	{	dont 12 875,98 pour le siège départemental
			dont 53 354,52 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	24 128,49	{	dont 22 516,00 pour le siège départemental
			dont 1 612,49 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			3 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	3 429,12	{	dont 101,36 pour le siège départemental
			dont 3 327,76 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			1 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	1 201 869,08	{	dont 59 727,78 pour le siège départemental
			dont 1 142 141,30 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			3 781,92 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	99 015,96	{	dont 1 252,60 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
			dont 97 763,36 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			323,72 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	2 601 751,44	{	dont 165 435,27 pour le siège départemental
			dont 2 436 316,17 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			8 067,27 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	2 535 520,94	{	dont 152 559,29 pour le siège départemental
			dont 2 382 961,65 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			7 890,60 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			176,67 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère	0,50	0,50
Personnel détaché par la Fédération	1,00	0,50
Contrats aidés	0,50	0,86
Régime général	0,71	0,71
Total	2,71	2,57

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	291	288
CRF contrôlés sur pièces par le siège départemental	21	19
Coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	220	221
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	4	6
Participants aux séances de formation (estimation)	26	47

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DE LA MARNE (51)

ACTIF	31.08.2008			31.08.2007	PASSIF	31.08.2008	31.08.2007
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 877,86	1 700,27	177,59		Fonds associatif	56 748,35	46 996,07
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	12 875,98	9 752,28
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités	17 130,86	15 661,24	1 469,62	2 116,54	Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	4 408,15	4 330,05	78,10	44,87			
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	69 624,33	56 748,35
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	10 265,48	8 853,00
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	5 685,27	3 664,28
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	23 416,87	21 691,56	1 725,31	2 161,41	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	15 950,75	12 517,28
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	990,52		990,52	578,26	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés	640,00		640,00		Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	802,92		802,92		Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	2 679,20		2 679,20	1 763,34	Fournisseurs	3 856,78	3 824,09
Autres créances	22 516,00		22 516,00	21 940,62	Dettes fiscales et sociales	866,58	1 880,32
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE		55,80
Disponibilités	59 727,78		59 727,78	64 443,35	Autres dettes	101,36	18 313,65
Charges constatées d'avance	1 318,07		1 318,07	2 452,51	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	88 674,49		88 674,49	91 178,08	TOTAL DETTES	4 824,72	24 073,86
TOTAL GENERAL	112 091,36	21 691,56	90 399,80	93 339,49	TOTAL GENERAL	90 399,80	93 339,49

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2008, dont le total est de 90 399,80 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 12 875,98 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	1 653,01	224,85		1 877,86
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	16 638,11	492,75		17 130,86
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	6 132,84	98,90	1 960,49	4 271,25
Mobilier de bureau	136,90			136,90
Immobilisations en cours				
Total	24 560,86	816,50	1 960,49	23 416,87

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les principales acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice, sont les suivantes :

Office 2007 sous Windows	224,85
2 Diablos Château Gonflable	492,75
Scanner	<u>98,90</u>
	816,50

Les principales mises au rebut de l'exercice, sont les suivantes :

Ordinateur smile	1960,49
------------------	---------

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	1 653,01	47,26		1 700,27
Constructions et agencement	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	14 521,57	1 139,67		15 661,24
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	6 087,97	20,79	1 960,49	4 148,27
Mobilier de bureau	20%	136,90	44,88		181,78
Total		22 399,45	1 252,60	1 960,49	21 691,56

2. Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Cahiers de comptabilité générale	43,20
Cahiers de comptabilité de classe	26,80
Agendas coopératifs	64,26
Livrets du maître	16,70
Logiciel COMPTA'COOP	268,02
CD « Ecoles qui chantent 2004/2005 »	169,92
CD « Ecoles qui chantent 2005/2006 »	198,12
CD « Ecoles qui chantent 2006/2007 »	51,48
CD « Ecoles qui chantent 2007/2008 »	105,04
CD « Ecoles qui folkent 2007/2008 »	<u>46,98</u>
	990,52

4. Avances et acomptes versés

CIS THEA 2008/09	640,00
------------------	---------------

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	8,00		8,00
Usagers autres	794,92		794,92
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	802,92		802,92

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale	2 679,20
----------------------	----------

7. Autres créances

Subventions à recevoir (Conseil Général, Conseil Régional)	4 100,00
Litige suite à un vol	334,00
Produits à recevoir (Quote-part Siège départemental des plus values 07/08)	<u>18 082,00</u>
	22 516,00

8. Valeurs Mobilières de Placement

Néant

9. Disponibilités

Banque Crédit Agricole	50,00
Livret A Crédit Agricole	8 569,59
Intérêts courus à recevoir	190,75
CCP TRESOFT	50 888,53
Caisse	<u>28,91</u>
	59 727,78

10. Charges constatées d'avances

Loyers Machine à affranchir payés d'avance (4/12)	166,20
Assurances MAIF payées d'avance (4/12)	175,67
Charges THEA 2008/09	316,06
Lots Bons de soutien 08/09	<u>660,14</u>
	1 318,07

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	6 253,00	1 412,48		7 665,48
CS retraite UIRIC	2 600,00			2 600,00
Provisions pour charges	8 853,00	1 412,48		10 265,48
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	8 853,00	1 412,48		10 265,48

Dotations / reprises d'exploitation 1 412,48

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 1 412,48

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
"EQFolkent" Conseil Général	3 521,86	3 500,00	3 336,59	3 685,27
"Philo" OCCE national	142,42		142,42	
"Ecoles qui folkent		2 000,00		2 000,00
Fonds dédiés	3 664,28	5 500,00	3 479,01	5 685,27

4. Emprunts et dettes assimilées

Néant

5. Avances et acomptes reçus

Néant

6. Fournisseurs

Fournisseurs	156,58
Fournisseurs, factures non parvenues	3 700,20
	3 856,78

7. Dettes fiscales et sociales

Personnel rémunérations dues	274,20
Urssaf	-451,64
Assedic	70,81
Retraite complémentaire	560,30
Prévoyance	38,18
Uniformalion	374,73
	866,58

8. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Fédération Nationale	0.00
----------------------	------

9. Autres dettes

Coopératives comptes crédeurs	101,36
-------------------------------	---------------

10. Produits constatés d'avances

Néant

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	26 436	26 161
Cotisation nationale par coopérateur	0,76 €	0,76 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,77 €	0,75 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	40 476,16	39 535,50
Cotisations versées à la Fédération	20 091,36	19 882,36
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	20 091,36	19 882,36

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		803,53
Subvention CNASEA Contrat CAE	7 437,46	8 761,81
Subventions conseil général et régional (EQF)	4 700,00	2 887,65
Subventions communes	0,00	0,00
Subventions Classes PAC/Conseil Général et Classes d'Eau/Agence de l'Eau	43 733,33	19 981,81
Autres Subventions (Fédération OCCE, Crédit Agricole, etc..)	8 744,20	5 742,22
Total	64 614,99	38 177,02
Dont versées aux coopératives	42 773,33	17 331,13

3. Produits exceptionnels

Solde compte écoles fermées	19,36
Vol/litige	354,00
Solde Bons Ecoles fleuries non reçus	84,00
Régularisation antérieur suite contrôle URSSAF	2 004,00
Ajustement UIRIC	960,37
Autres	0,80
Abandons des frais déplacements des bénévoles	1 358,76
	4 781,29

4. Charges exceptionnelles

Ajustement ASSEDIC	551,70
Autres charges exceptionnelles	1 415,49
	1 967,19

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (Contrat du 25/05/04 au 25/02/09)	425,66
--	---------------

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué que le total des rémunérations versées au cours de l'exercice clos aux trois plus hauts cadres dirigeants s'élève à 789,69 € en brut.

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 80 heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie d'Aÿ, de locaux (environ 30 m²) dépendant du groupe scolaire situé à l'école élémentaire Aÿ II (convention du 26/06/1986 et avenant du 04/03/1996).

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 2730 heures de travail (1,5 poste à temps plein) valorisées à 75 075 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

• La banque postale :

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliées a été mise en place avec la Banque Postale (convention du 25/11/93 approuvée par l'assemblée générale du 17/11/1993). La mutualisation des comptes se traduit par l'ouverture de deux comptes :

- un compte «centralisateur» (n°0395044W023), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, mutualisant les avoirs des coopératives,

- un compte « titres » de placement en SICAV (n°3b230395044001), alimenté par le compte « centralisateur ». Les SICAV sont vendues avant chaque clôture afin de pouvoir dégager les produits financiers de l'exercice.

Ces deux comptes ne sont pas inscrits dans les comptes du siège départemental.

	Exercice clos	Exercice précédent
Nb de comptes mutualisés	220	221
Solde des comptes mutualisés au 31/08	928 115,48	888 211,74
Montant des intérêts nets perçus	36 164,01	29 949,52
Pourcentage perçu par le siège	50% (18 082,00 €)	50% (14 974,76 €)

**COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DE LA MARNE (51)**

COMPTE DE RESULTAT	2007/2008	2006/2007
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	40 476,16	39 535,50
Ventes de produits pour cessions	22 276,75	12 828,90
Prestations de service et animations	10 052,21	15 632,89
Subventions d'exploitation	64 614,99	38 177,02
Produits divers de gestion courante	150,00	140,00
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	3 479,01	525,78
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	141 049,12	106 840,09
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	8 859,48	5 260,20
Variation des stocks de fournitures à céder	-412,26	-30,95
Achats de fournitures administratives	1 239,16	1 050,21
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	47 995,47	43 887,51
Impôts et taxes	529,57	381,89
Salaires bruts	28 470,19	27 926,30
Charges sociales	9 235,49	9 853,34
Autres charges	46 509,92	17 331,13
Dotations aux amortissements	1 252,60	3 116,80
Dotations aux provisions	1 412,48	532,00
Engagements à réaliser sur subventions affectées	5 500,00	3 664,28
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	150 592,10	112 972,71
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-9 542,98	-6 132,62
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	19 604,86	16 267,39
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	19 604,86	16 267,39
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	19 604,86	16 267,39
RESULTAT COURANT (I + II)	10 061,88	10 134,77
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	4 781,29	284,61
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 781,29	284,61
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	1 967,19	158,10
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		509,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 967,19	667,10
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	2 814,10	-382,49
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	12 875,98	9 752,28